

## TARIFS 2018

1 Frais d'inscription et d'organisation .....	80 €
2 Stage Instrumental .....	430 €
3 Stage Piano ou Harpe .....	495 €

### Options :

4 Accompagnement piano	30 €
5 Complément Musique de Chambre (à partir du second cycle)	120 €
6 Hébergé et encadrement pension complète mineurs 2 semaines	470 €
7 Hébergement pension complète majeurs 2 semaines	400 €
8 Encadrement en demi-pension (mineurs)	180 €
9 Repas de midi seuls (majeurs)	100 €
10 Atelier maîtrise du trac (Séances collectives quotidiennes)	50 €

Proposé par Béatrice ERNWEIN : « préparation mentale aux examens et concours par un travail axé sur la respiration, la méditation et la visualisation », à régler directement au professeur.

**GRATUIT : Studios de travail (minimum 3 heures par jour par stagiaire), musique d'ensemble, ensemble de cordes, concerts et auditions**

L'académie est agréée et donne droit à la perception de bons vacances de la CAF. L'académie accepte en règlement les chèques vacances ANCV en cours de validité. Le fractionnement des paiements peut être obtenu sur simple demande.

Pour être validée, toute demande d'inscription devra obligatoirement être accompagnée de :

- un chèque de 200 € d'arrhes (encaissé le jour de l'inscription) à l'ordre de : Académie Internationale de Musique et de Danse de la Lozère. Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.
- deux photos d'identité récentes
- un règlement intérieur signé à télécharger sur le site
- une enveloppe (23 x 16) affranchie de 2 timbres au tarif en vigueur et libellée à votre adresse

pour les mineurs :

- une autorisation parentale obligatoire, à télécharger sur le site,
- une fiche sanitaire de liaison, à télécharger sur le site.

Seuls les dossiers complets reçus, 15 jours avant le début du stage, pourront être pris en considération. Après cette date, l'accord sera donné en fonction des places disponibles. Tous les dossiers seront soumis à l'acceptation des professeurs.

Ce dossier complet est à adresser au Secrétariat de l'Académie de Lozère pour le stage de MENDE :

Elsa CENTURELLI - 35, route des Crêtes – 81500 GIROUSSENS  
Fixe : + 33 (0)5 63 34 32 89 -

e-mail : [stage.mende.promotion1@gmail.com](mailto:stage.mende.promotion1@gmail.com)

facebook : <https://facebook.com/stage.musique.danse.mende/>

Le solde de l'inscription et l'éventuel hébergement seront réglés dès l'arrivée à MENDE. Un départ prématuré en cours de stage ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

## Hébergement

LYCEE PRIVE POLYVALENT « NOTRE DAME »  
Quartier Fontanilles – 48000 MENDE

L'hébergement pour les stagiaires se fait en chambres de 2 à 3 personnes (WC et douche intégrés - linge de toilette non fourni – draps fournis). Selon les places disponibles, il est possible de réserver une chambre individuelle avec un supplément de 220 €.

Possibilité de prendre certains repas, à raison de 10 € le repas (déjeuner ou dîner) pour les stagiaires, auditeurs, professeurs ou parents d'élèves ne résidant pas au Lycée.

La réception des stagiaires et auditeurs se fera au Lycée, le **lundi 16 juillet** à partir de 15 h. Le départ s'effectuera le **samedi 28 juillet** avant 12 h.

Pour tout hébergement en ville, s'adresser à l'office de Tourisme de MENDE – Tél : +33 (0)4 66 94 00 23

Voir site internet : [www.musique-lozere.com](http://www.musique-lozere.com)

## Encadrement des mineurs

En dehors de leurs heures de cours et de leurs heures de travail personnel, les stagiaires mineurs sont tous sous la responsabilité d'animateurs diplômés du BAFA.

Les stagiaires mineurs hébergés et non accompagnés, pour lesquels les parents auront signé l'autorisation parentale, pourront sortir librement de 9 H à 22 H ; l'académie étant de ce fait déchargée de toute responsabilité. En dehors de ces horaires, ils reprendront leur statut de mineur et seront à nouveau sous encadrement. Les enfants de moins de 8 ans non accompagnés ne seront pas logés à l'internat, ils pourront être acceptés comme externes. **Autorisation parentale à télécharger sur le site.**

## Loisirs à titre privé

Marche, baignades, pêche, vélo, tennis, piscine (entrée gratuite pour les élèves mineurs) et tourisme peuvent également compléter ce séjour en Lozère. Mende, charmante ville de 18000 habitants, est située à 650 m d'altitude.

## Règlement intérieur

Il n'est prévu aucune assurance pour le voyage, ni pour le séjour, à l'exclusion de la responsabilité civile individuelle et collective pour le séjour. L'Académie décline toute responsabilité concernant les stagiaires et auditeurs, majeurs ou mineurs, ainsi qu'en cas de vol, de perte ou de détérioration de leurs instruments ou objets personnels, ou placés sous leur responsabilité. Le non respect des lieux et l'absence de discrétion entre 22 heures et 8 heures entraîne l'exclusion. L'Académie se réserve le droit, en cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté, ou en cas d'indisponibilité d'un ou de plusieurs professeurs, ou en cas d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou partie du stage. L'Académie restituera alors dans les meilleurs délais les sommes versées, à l'exclusion de toute autre indemnité.

## 36<sup>ème</sup> édition



Académie Internationale  
de Musique et de Danse  
de la LOZÈRE

## MENDE

Stage du Lundi 16 juillet  
Au Samedi 28 juillet 2018

Violon  
Violoncelle

Béatrice ERNWEIN  
Hortense BEAUCOUR  
Henri ALECIAN

Piano

Karen DANIAU  
Gérard RIAL

Guitare  
Flûte et Piccolo  
Clarinette  
Saxophone

Gabriele NATILLA  
Anastasia LEFEBVRE DE RIEUX  
Elsa CENTURELLI  
Jonathan ROBERT

Piano d'accompagnement

Julien MOUCHEL

Musique de chambre cordes

Hortense BEAUCOUR – Henri ALECIAN

Musique de chambre vents

Anastasia LEFEBVRE DE RIEUX

Musique d'ensemble

Gabriele NATILLA

Responsable de l'organisation artistique

Elsa CENTURELLI

Visitez notre site : [www.musique-lozere.com](http://www.musique-lozere.com)  
.....<https://facebook.com/stage.musique.danse.mende/>



## MEMBRES DE L'ACADÉMIE

**Joëlle BAZERIES-BIRON** - Présidente  
**Rose-Anne BLANC** - Vice-présidente  
**Rachel HILSELBERGER** - Secrétaire  
**Pierre-Etienne BAZERIES** - Trésorier

**Alain AVESQUE - Pierre HUGON** -  
**Clémence de TROGOFF**  
**Pierre-Etienne DAUDE** - **Brigitte VIGUIER**

**Jean BIRON**  
Président honoraire fondateur

L'Académie privilégie, dans un cadre rural, un enseignement de qualité dispensé par des professeurs de grande renommée.

Elle propose quatre stages de musique qui s'adressent aux musiciens qui préparent des concours nationaux et internationaux, aussi bien qu'aux amateurs de tous niveaux désirant se perfectionner. Tous les instruments y sont enseignés. Elle propose aussi deux stages de danse classique et un stage de chant choral.

## Fonctionnement des Cours

Arrivée des stagiaires : **Lundi 16 juillet à 15 heures**

La **planification** des cours et la répartition des élèves aura lieu le **Lundi 16 juillet à partir de 18 heures** au lycée.

Les cours auront lieu du **Mardi 17 juillet au Vendredi 27 juillet inclus**.

L'organisation des cours relève de la seule compétence des professeurs.

Pour tous les pianistes, l'inscription comporte, outre les cours, la possibilité de **travail personnel** à raison de **3 heures par jour**.

En dehors de leurs heures de cours et de leurs heures de travail personnel, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité des animateurs diplômés du BAFA.

L'entrée sera gratuite pour les stagiaires et auditeurs aux manifestations musicales prévues pendant la durée du stage (concerts de professeurs et auditions des élèves).

En dehors des cours, les stagiaires disposeront de facilités d'accueil pour leur travail personnel.

Chaque instrumentiste devra apporter son pupitre, des cordes de rechange et les partitions qu'il désire travailler.

## **STAGE DU LUNDI 16 JUILLET AU SAMEDI 28 JUILLET 2018**

**VIOLON :** **Béatrice ERNWEIN** Professeur de violon au conservatoire d'Amiens - Titulaire du D.E. et 1<sup>er</sup> prix de virtuosité du conservatoire supérieur de Genève - Spécialisation en préparation mentale pour les concours et examens grâce à son expérience de triple championne de France d'apnée.

**VIOLONCELLE :** **Hortense BEAUCOUR** 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Genève Concertiste - Titulaire du D.E. - Professeur au CRD d'Argenteuil et au CRC de Colombes.

**Henri ALECIAN** 1<sup>er</sup> prix de Violoncelle et de Musique de Chambre au CNR de Boulogne sur Seine - Etudes à l'Académie Internationale de Sienna auprès d'André Navarra - Concertiste - Membre du Trio Hadaly - Professeur de violoncelle - Musique de chambre et direction d'orchestre à l'EMMD de Bezons.  
Site : [www.violoncelle.org](http://www.violoncelle.org)

**PIANO :** **Karen DANIAU** - 1<sup>er</sup> prix de piano des conservatoires de Nantes et de Gennevilliers - Titulaire du DE au CEFEDM d'Ile de France Duettiste au piano avec Catherine Massol - Professeur au CRR de Créteil.

**Gérard RIAL** Titulaire du CA - Professeur de piano au CRR et au Pôle Supérieur de TOULOUSE - l'ISDA T - Formateur au D.E. - Concertiste - Formé auprès de Yevgeni Malinine, Thérèse Dussaut, Jean-François Heisser et Jacques Rouvier.

**GUITARE :** **Gabriele NATILLA** Concertiste - Diplômé du Conservatoire de Bari (Italie) et de l'Ecole normale de Paris - Etudes à l'Académie Chigiana de Sienna - DEA de l'Université de Sienna - Lauréat de plusieurs concours internationaux - Titulaire du C.A. - Professeur au CRD d'Argenteuil.

**FLUTE ET PICCOLO :** **Anastasia LEFEBVRE DE RIEUX** - Titulaire du C.A. de flûte - Professeur titulaire au conservatoire au 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris - Etude auprès de Georges Aliror CRR de Créteil en flûte et de Pierre DUMAIL au CNSM en piccolo.

**CLARINETTE :** **Elsa CENTURELLI** 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Lyon et spécialisation clarinette basse au CNSM de Paris - Titulaire du CA - Membre du quatuor Sibela - Professeur au CRR de Toulouse.

**SAXOPHONE :** **Jonathan ROBERT** Titulaire du CA - Professeur certifié au C.A. de Nîmes - Diplômé au CNSM de Paris - Lauréat du Mécénat Musical Société Générale.

**PIANO D'ACCOMPAGNEMENT :** **Julien MOUCHEL**  
Pianiste et Chef de chant - 1<sup>er</sup> prix d'accompagnement au CNR de Boulogne-Billancourt - accompagnateur des classes instrumentales au CRD de Pantin.

**MUSIQUE DE CHAMBRE CORDES :**  
**Hortense BEAUCOUR - Henri ALECIAN**  
**MUSIQUE DE CHAMBRE VENTS :Anastasia LEFEBVRE DE RIEUX**  
**MUSIQUE D'ENSEMBLE :** **Gabriele NATILLA**

**RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ARTISTIQUE :**  
**Elsa CENTURELLI**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(à remplir en caractères d'imprimerie)

NOM : .....  
Prénom : .....  
Date et Lieu de naissance : .....  
Adresse : N° et Rue : .....  
Code et Ville : ..... Tél : .....  
E- mail : .....  
Professeur et niveau .....  
Conservatoire : .....

### **Stage :**

- Instrument : .....  
- Professeur : .....  
- Numéros des stages choisis et options (voir tarifs) : .....

### **Je me rendrai à Mende :**

en Train  en Voiture

Si train, jour, heure et lieu d'arrivée : .....  
.....

**Pour les stagiaires mineurs parisiens qui le désirent**, une personne désignée par l'Académie qui aura seulement le rôle de guide et non animatrice BAFA, sera sur le quai de la Gare Paris-Bercy une demi-heure avant le départ. Elle portera un petit panneau Académie de Musique et les aidera à effectuer le changement à Clermont-Ferrand. La responsabilité de l'Académie n'est donc pas engagée durant le voyage.

### **Voyage en train :**

Départ : Paris-Bercy vers 13 h - Arrivée : Mende vers 19 h 30

Retour : Mende vers 10 h - Arrivée : Paris-Bercy vers 18 h

**Voyage en voiture :** sortie A39.1 autoroute A75

### **Arrhes non remboursables en cas d'annulation 200 €**

Je soussigné..... déclare avoir pris connaissance du règlement de la session et en accepter les clauses.

Lu et Approuvé..... Date : .....

Je soussigné.....  
(nom et prénom)

Autorise l'Académie de Musique de Lozère à faire hospitaliser au Centre Hospitalier de Mende, si nécessaire mon enfant.....

(nom et prénom)

Pour les enfants mineurs non accompagnés, joindre une décharge parentale précisant clairement l'autorisation de sortie non accompagnée et l'adresse de vacances des parents avec le téléphone.

**DATE ET SIGNATURE :**